



Déclaration préalable de l' Unsa Education des Landes au CSA-SD
"DGH 2d degré" du jeudi 13 février 2025

Monsieur le Secrétaire Général, Inspecteur d'Académie par intérim,

Mesdames et messieurs les membres du CSA-SD,

Dans un contexte de baisse démographique, le gouvernement a finalement décidé de ne pas supprimer les 4000 postes d'enseignants prévus par ses prédécesseurs. Nous aurions pu nous réjouir de cette excellente nouvelle. Mais la réalité de la carte scolaire 2nd degré pour la rentrée 2025 vient passablement briser le sursaut d'espoir de l'ensemble des personnels représentés par notre fédération Unsa Education. Pour l'académie de Bordeaux et le département des Landes, la baisse démographique s'accompagne d'une réduction significative des moyens. Ainsi, l'académie perd 67 postes Equivalent Temps Plein (ETP), dont 22 postes rien que pour les Landes. Comme souvent, avec des politiques libérales, peu propices aux investissements dans les services publics à la hauteur des enjeux et des besoins : quand les effectifs augmentent, on n'augmente pas forcément les dotations, en revanche quand ils baissent, c'est la saignée !

Nous aurions pu imaginer que la diminution du nombre d'élèves permettrait d'alléger les effectifs en classe, d'améliorer les conditions d'apprentissage et les conditions de travail de tous les personnels des E.P.L.E. C'est une fois de plus, une opportunité manquée. À la place, on préfère redistribuer les ressources, avec quelques dispositifs qui y gagnent (remplacements, ULIS, accompagnement des élèves en difficulté), mais au détriment d'autres priorités essentielles. A l'Unsa Education, nous ne faisons pas qu'espérer et imaginer ! Nous dénonçons cette politique de destruction massive mise en place par M. MACRON. Nous exigeons une politique ambitieuse qui cesse de casser l'Ecole Publique en France.

Résultat de cette politique mise en place par M. MACRON ? Des conditions de travail qui continuent et continueront de se dégrader. L'UNSA Éducation exprime donc sa vive préoccupation face à cette gestion des moyens, qui, plutôt que de renforcer l'accompagnement des élèves et le travail des enseignants, va complexifier davantage la situation sur le terrain.

Le manque d'enseignants remplaçants au sein des collèges et lycées, sur de longues périodes (certaines disciplines non pourvues parfois depuis la rentrée) a des conséquences importantes pour les élèves. Le nombre de cours manqués dans certaines disciplines d'examen en particulier, impacte le rythme d'acquisition des

compétences. Or, les enveloppes de DGH 2025 transmises à ce stade ne permettent pas d'organiser pour les niveaux ou disciplines concernés des conditions d'enseignement facilitant une meilleure progression pédagogique (travail en groupe, renforcements disciplinaires, TP permettant plus de manipulation dans les disciplines expérimentales...). Un complément de dotation doit permettre de traiter la difficulté scolaire des élèves fragilisés, en compensant qualitativement une partie des enseignements non reçus.

Il faut laisser aux établissements l'autonomie pour répartir leurs moyens et utiliser leurs marges selon les besoins et les projets des établissements, en s'affranchissant des orientations dogmatiques préalables imposées.

L'introduction de groupes, comme elle a été faite préalablement, avec brutalité et sans ressources humaines et matérielles suffisantes, n'aura eu pour effet que de fragiliser davantage le système éducatif. Si Choc il y a eu, ce n'était pas celui qui était annoncé. Nous avons, en la matière, des arguments solides qui confirment que cette approche, dans sa forme actuelle ne répond pas aux besoins réels des élèves et des enseignants. Nous continuons à nous opposer avec fermeté à la rigidité des groupes de besoins tels qu'ils étaient préalablement imposés. Les annonces sur une évaluation nécessaire semblent aller dans ce sens, mais ne nous disent pas sur quelles bases les établissements devront préparer la rentrée scolaire. C'est pourquoi, l'Unsa Education demande purement et simplement l'abrogation du Choc des savoirs de M. ATTAL.

Il est nécessaire et urgent de réfléchir aux clefs de répartition des moyens afin qu'elles répondent aux véritables enjeux de notre système éducatif. Parmi les priorités que revendique l'UNSA Education : la mixité sociale et scolaire, l'inclusion, l'avantage à l'enseignement public et laïc. Les questions de mixité sociale et scolaire, souvent négligées, doivent être désormais au cœur des priorités. Pour les responsables politiques qui ont une vraie préoccupation pour l'École et pour les sociologues spécialistes de ces questions, comme M. François DUBET qui est venu récemment à Mont de Marsan, poser des constats et des solutions « pour en finir avec le séparatisme scolaire », ce n'est qu'à ces conditions que notre Ecole relèvera les défis de la stabilité démocratique, de la justice et la paix sociale. L'UNSA Éducation insiste sur la nécessité d'une politique éducative réfléchie, dotée de moyens suffisants et respectueuse des personnels et des élèves. Stabiliser le système, améliorer les conditions de travail et répondre aux défis actuels sont essentiels pour redonner confiance et dynamiser l'École. Un véritable changement de cap s'impose.

Pour l'Unsa Education,

Anne-Marie DARTHOS

Sophie MERCADAL

Christophe NOWACZECK